

AMNESTY INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : AMR 19/022/2007 (Public)
Bulletin n° : 227
ÉFAI
23 novembre 2007

Brésil. Viol en détention : un cas particulier met en lumière les violences dont sont victimes les femmes détenues

Au Brésil, les femmes sont les victimes cachées d'un système de détention en pleine désagrégation qui les expose au risque de viol et d'autres mauvais traitements a déclaré Tim Cahill, le chercheur d'Amnesty International chargé de ce pays.

Le responsable de l'organisation s'exprimait après la diffusion d'informations concernant le cas d'une jeune femme qui, dans l'État de Pará (nord du pays), a partagé la cellule de 20 hommes pendant un mois dans un poste de police et a subi de multiples violences sexuelles durant cette période.

« Ce cas est loin d'être isolé, a déclaré Tim Cahill. Nous recevons de nombreuses informations faisant état de femmes qui sont détenues dans des conditions inhumaines, ne bénéficient pas de soins appropriés, subissent des violences sexuelles et sont torturées. Mais cette réalité demeure cachée. »

Le nombre de femmes dans les prisons brésiliennes augmente, bien que la grande majorité des détenus soit des hommes. Il est essentiel que les autorités prennent en compte leurs besoins spécifiques, ce qui est rarement le cas actuellement.

Le cas de la jeune femme met également en évidence les préoccupations existantes concernant le traitement des mineurs illégalement détenus avec des adultes partout dans le pays.

« Alors que la presse et certains responsables ne cessent de réclamer l'abaissement de l'âge de la responsabilité pénale, ce cas montre que le Brésil est loin d'assurer aux plus jeunes la protection minimale dont ils ont besoin », a indiqué Tim Cahill.

Amnesty International reconnaît que les autorités fédérales et de l'État ont pris sans tarder les mesures nécessaires dans l'affaire récente, mais souligne que de nombreux autres cas ne sont pas signalés ou ne font l'objet d'aucune enquête. Des mesures doivent être prises dans tous les cas, et pas uniquement dans ceux dont la presse nationale et internationale se fait largement l'écho.

Amnesty International demande à la gouverneure de l'État, Ana Julia Carepa, et aux autorités fédérales :

- de mener une enquête sur les allégations formulées, de traduire en justice les responsables présumés et de veiller à ce que la victime et sa famille bénéficient d'une protection efficace ;
- de se pencher sans délai sur le fonctionnement de l'ensemble du système de détention et faire en sorte que les femmes ne soient pas exposées à des atteintes aux droits humains et que les mineurs ne soient pas illégalement détenus avec des adultes.

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres (Royaume-Uni), au +44 20 7413 5566

Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW. web : <http://www.amnesty.org>

Pour connaître les dernières informations relatives aux droits humains, consultez le site <http://news.amnesty.org>.